



## HYDRO INVEST

### Ingénierie de l'hydrogéologie

La société HYDRO INVEST créée en 1976, a été reprise par Etienne RÉCHARD en 2007.

**B**ureau d'études hydrogéologiques spécialisé dans la ressource en eau, HYDRO INVEST dispose d'une équipe pluridisciplinaire de 15 personnes : ingénieurs et techniciens hydrogéologues, électroniciens, mécaniciens, qui met en œuvre d'importants moyens d'investigation et des techniques innovantes.



**Les projets déjà réalisés montrent souvent un retour sur investissement plus rapide que prévu.**



Ces moyens lui permettent d'intervenir dans le domaine des études et de l'ingénierie des sciences de l'eau et de la terre, ainsi que dans le domaine de l'électronique et de la mesure appliquée à l'hydrogéologie et aux eaux superficielles.

Pour leurs besoins en eau souterraine, différents types de clientèle font appel à l'expertise d'HYDRO INVEST :

- Collectivités territoriales, syndicats des eaux, délégataires de services publics
- Des industries qu'elles soient papeteries, distilleries, agro-alimentaires ou autres
- Des agriculteurs et associations d'irrigants
- Des embouteilleurs d'eaux naturelles et minérales
- Des établissements thermaux
- Des constructeurs immobiliers

Depuis 40 ans, notre équipe a réalisé près de 5 000 études, effectué 1 200 diagnostics de forage et mis en place plus de 600 stations de surveillance.

Fervent adepte de la géothermie, Etienne RÉCHARD l'a mise en application lorsqu'il a décidé en 2014 de construire un nouveau bâtiment pour abriter HYDRO INVEST à Angoulême.

*« Il était cohérent, précise-t-il, d'appliquer à nous même ce que nous préconisons en matière d'économies d'énergie fossile et de développement d'énergies renouvelables. Construire un bâtiment climatisé grâce à un doublet géothermique nous permet de bénéficier, à un coût défiant toute concurrence, d'une température constante, que ce soit en hiver comme en été. »*

Soulignons que la société HYDRO INVEST, membre de l'association française des professionnels de géothermie (AFPG), est certifiée RGE – OPQIBI pour pouvoir accompagner ses clients; dans la réussite de leurs projets géothermiques.





## ZOOM

## MAIS AU FAIT, LA GÉOTHERMIE C'EST QUOI ?

La géothermie est une énergie disponible localement, 24 heures sur 24, 365 jours par an, indépendante des variations climatiques journalières ou saisonnières, avec très peu d'émissions de gaz à effet de serre, discrète visuellement.

Alors pourquoi est-elle encore trop méconnue ? Trop compliquée, trop coûteuse, certainement pas !

La filière a été structurée, un soutien et un accompagnement mis en place, des outils financiers, techniques et d'aides à la décision élaborés, des assurances et des démarches qualité initiées. De nombreux exemples de réalisations géothermiques existent en France et en Nouvelle Aquitaine.

Les projets déjà réalisés montrent souvent un retour sur investissement plus rapide que prévu.

### LE PRINCIPE DE LA GÉOTHERMIE EST SIMPLE

Récupérer l'énergie disponible sous la surface de la terre et s'en servir pour climatiser. Plus on s'enfonce dans le sous-sol, plus la température augmente. C'est le gradient géothermique.

La géothermie dite « très basse énergie » prélève la chaleur du sous-sol à basse température – moins de 30 °C – à des profondeurs allant jusqu'à 200 mètres. Elle peut être exploitée pour assurer des besoins de chaleur et/ou de rafraîchissement.



**La solution géothermique est vraiment économique puisqu'une fois l'installation mise en place, il n'y a plus de coûts de fonctionnement à l'exception des pompes.**



Une fois le dispositif mis en place, la ressource géothermique est utilisée pour chauffer le bâtiment au moyen d'une pompe à chaleur eau/eau (qui relève la température), mais aussi avec un échangeur pour le rafraîchir (géocooling), avec un prix très compétitif.

En effet, la solution géothermique est vraiment économique puisqu'une fois l'installation mise en place, il n'y a plus de coûts de fonctionnement à l'exception des pompes.

Grâce au Fonds Chaleur, les études de projet et les investissements géothermiques sont, à partir d'un certain seuil, accompagnés financièrement par l'ADEME qui diffuse des brochures décrivant des exemples d'installations.

Par ailleurs, n'oublions pas que la nouvelle réglementation environnementale (RE 2020) entrera en vigueur courant 2021.

Outre l'interdiction des chaudières au gaz et au fioul, elle prévoit l'intégration des besoins en froid pour améliorer le confort d'été. On va donc calculer les besoins du bâtiment en hiver et en été et la géothermie basse température apporte une réponse très adaptée à cette double exigence chaud-froid.

Disponible sur tout le territoire, la géothermie est une énergie discrète, économique et durable. C'est pourquoi, comme le suggère Etienne RÉCHARD, tout projet de construction ou de réhabilitation (tertiaire, industrie, lotissement, commercial...) devrait - à minima - faire l'objet d'une étude de préfaisabilité géothermique.

